

## Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 mars à 11 h 00,

le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme s'est réuni, en **session ordinaire**, au siège, 7 rue Condorcet à Clermont-Ferrand sous la présidence de Tony BERNARD, Président.

**Date de convocation** : le 9 mars 2021

**Secrétaire de séance** : François RAGE

*Conseillers en exercice* : 29

*présents* : 23

*représentés et votants* : 26

**Membres titulaires présents** :

- **en présentiel** : Tony BERNARD (avec le pouvoir de Florence LEBLOND), Martine BONY, Hélène BOUDON, Nadine BOUTONNET, Pascale BRUN, Graziella BRUNETTI, Sébastien GOUTTEBEL, Jean-Marc MORVAN, Hervé PRONONCE (avec le pouvoir de Jean-Paul CUZIN), François RAGE (avec le pouvoir de Frédéric PILAUD) et Christophe SERRE (présent à partir de la délibération n° 2021-08),

- **en visioconférence** : Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER, Nathalie CARDONA, Chantal FACY, Cécile GILBERTAS, Josiane HUGUET, Serge MAFFRE, Christine MANDON, Jean-François MESSEANT, Flavien NEUVY, Cédric ROUGHEOL, Michel SAUVADE et Yannick VIGIGNOL (présent à partir de la délibération n° 2021-10),

**Membres titulaires absents et excusés** : Jean-Paul CUZIN, Isabelle GAUTHIER, Rodolphe JONVAUX, Florence LEBLOND, Frédéric PILAUD et Sandrine ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Assistent à la réunion : Mélanie MAILLOT, directrice générale des services, Malvina HANNOTEUX, responsable du service « finances - comptabilité - marchés publics », Sylvie IZQUIERDO, responsable des missions « emploi - concours », Isabelle PERRIER, responsable des missions « santé et sécurité au travail » ainsi que Carine BLETTY, assistante de direction.

Benoit MATHIEU, Payeur départemental est également présent.

Après avoir souhaité la bienvenue tant à ses collègues en présentiel qu'à ceux qui participent à cette réunion à distance, Tony BERNARD requiert leur accord pour ajouter trois rapports à l'ordre du jour, à savoir la convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes concernant l'opération relative à la distribution des manuels scolaires, la convention tripartite Pôle emploi-CNFPT-CDG concernant la formation des secrétaires de mairie remplaçants et le protocole sanitaire relatif à l'organisation des épreuves orales d'admission du concours d'agent de maîtrise. A l'unanimité, les membres du Conseil d'administration acceptent ces rapports supplémentaires. Tony BERNARD remercie ses collègues et précise que ces documents sont remis sur table et partagés à l'écran pour les élus qui sont à distance.

Puis, Tony BERNARD remercie les services du Centre de Gestion placés sous la responsabilité de Mélanie MAILLOT pour la préparation de cette séance et présente Malvina HANNOTEUX qui a rejoint l'encadrement du Centre de Gestion depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.

#### **Compte-rendu de la réunion du 16 février 2021 :**

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion du 16 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

#### **Délibération n° 2021-07 : finances / compte de gestion 2020 : (rapporteur : Hervé PRONONCE)**

Après avoir salué la présence de Benoit MATHIEU, Tony BERNARD cède la parole à Hervé PRONONCE. Tout d'abord, celui-ci s'associe aux remerciements formulés précédemment aux services du Centre de Gestion, et plus particulièrement à Mélanie MAILLOT, puis accueille avec bienveillance Malvina HANNOTEUX et remercie Benoit MATHIEU de sa présence.

Ensuite, Hervé PRONONCE indique que Benoit MATHIEU a présenté les chiffres du compte de gestion qui sont conformes à ceux du compte administratif. Après avoir cité un excédent à hauteur de 1 095 385,58 euros, il fait part de chiffres intéressants et salue une gestion excellente du Centre de Gestion.

Tony BERNARD ajoute qu'il sera fait bon usage de cet excédent, confirme la situation financière très saine du Centre de Gestion et souligne que ce sont les reports de l'année précédente qui viennent augmenter les chiffres.

**Le Conseil d'administration donne acte de ses comptes à Benoit MATHIEU, Payeur départemental, pour l'exercice comptable 2020.**

**Délibération n° 2021-08 : finances / compte administratif 2020 : (rapporteur : Hervé PRONONCE)**

Hervé PRONONCE présente chapitre par chapitre les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.

Après en avoir délibéré, hors la présence du Président, le Conseil d'administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le compte administratif de l'exercice 2020 et le résultat global de clôture excédentaire de 2 490 511,65 €,
- ensuite, constate en résultat de clôture un excédent de 2 168 328,66 € pour la section de fonctionnement,
- après, constate en résultat de clôture un excédent de 322 182,99 € pour la section d'investissement,
- affecte la somme de 322 182,99 € du résultat de clôture de la section d'investissement au chapitre 001 de cette même section, pour le financement des dépenses d'investissement,
- affecte la somme de 2 168 328,66 € du résultat de clôture de la section de fonctionnement au chapitre 002 de cette même section,
- décide de prévoir un virement de 227 476,35 € au chapitre 023 de la section de fonctionnement au chapitre 021 de la section d'investissement pour le financement des dépenses de cette section.

**Délibération n° 2021-09 : finances / budget primitif 2021 : (rapporteur : Hervé PRONONCE)**

Hervé PRONONCE présente à ses collègues le rapport sur le budget primitif et aborde successivement les sections de fonctionnement et d'investissement en citant les principales recettes et dépenses.

Tony BERNARD remercie Hervé PRONONCE ainsi que les services du Centre de Gestion qui, conformément à la demande, ont préparé un rapport synthétique et clair. Par ailleurs, il souligne que le Centre de Gestion est dans une logique de prestation de services en réponse aux demandes des collectivités.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- adopte le projet de budget primitif pour 2021 qui s'élève en recettes et en dépenses, sections d'investissement et de fonctionnement confondues, à 14 868 998,08 euros,
- approuve le tableau des effectifs qui est réglementairement joint au budget.

**Délibération n° 2021-10 : finances / attribution des subventions pour l'année 2021 : (rapporteur : Hervé PRONONCE)**

Hervé PRONONCE fait part des subventions octroyées à l'Association Nationale des Directeurs des Centres de Gestion (1 000 euros), aux organisations syndicales (24 500 euros répartis entre les six syndicats) et au Comité Social du Personnel du Centre de Gestion (63 000 euros).

Tony BERNARD précise que la subvention accordée au Comité Social du Personnel du Centre de Gestion permet notamment de financer les chèques déjeuners.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve l'attribution des subventions pour l'année 2021, dans les conditions susvisées,
- autorise le Président à signer la convention de partenariat avec le Comité Social du Personnel du Centre de Gestion,
- autorise le Président à signer tous documents de nature administrative, technique ou financière, nécessaires.

**Délibération n° 2021-11 : missions intérim et remplacement / convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes concernant l'opération relative à la distribution des manuels scolaires : (rapporteur : Tony BERNARD)**

Tony BERNARD rappelle que depuis 2015, la Région Auvergne-Rhône-Alpes sollicite le Centre de Gestion afin qu'il mette à sa disposition des agents dans le cadre de l'opération relative à la distribution de manuels scolaires qu'elle organise à destination des lycéens des départements de l'ancienne Région Auvergne.

B

## Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2021

Il ajoute que ce partenariat prévoit un taux de frais de gestion à 12,5 % inchangé tant pour le service intérim que pour le service remplacement et souligne les retours élogieux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes quant à la prestation réalisée par le Centre de Gestion.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- approuve les termes de la convention de partenariat entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme et la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- autorise le Président à signer ladite convention.

#### **Délibération n° 2021-12 : service remplacement / formation secrétaires de mairie remplaçants : convention tripartite Pôle emploi - CNFPT - CDG : (rapporteur : Tony BERNARD)**

Tony BERNARD évoque une nouvelle session de formation de secrétaires de mairie remplaçants qui pourrait débuter en mai 2021. Il rappelle qu'il s'agit d'un partenariat classique avec le CNFPT et Pôle Emploi prévoyant 15 jours de stage pratique en collectivités ou établissements publics et 15 jours de formation théorique dispensée par le CNFPT. A l'issue, les stagiaires intègrent le vivier du service remplacement du Centre de Gestion pour être mis à disposition des collectivités et des établissements publics qui ont des besoins.

Les collectivités et établissements publics étant très demandeurs, Tony BERNARD souligne l'utilité et la nécessité de réaliser deux formations par an avec une douzaine de personnes formées à chaque session.

Michel SAUVADE fait part des difficultés de recrutements rencontrées dans le secteur géographique du Livradois-Forez et particulièrement dans les communes de petites tailles où les postes sont souvent à temps partiel.

Tony BERNARD, qui le confirme, indique qu'il est plus difficile de recruter dans le secteur rural et de façon générale dès que l'on s'éloigne de Clermont-Ferrand. Il rappelle que les personnes issues de la génération du « baby-boom » arrivent à la retraite et que des postes seront donc à renouveler.

C'est pourquoi, Tony BERNARD fait part de la nécessité de faire connaître ces formations et ces métiers. Il souligne que les remplacements aboutissent généralement sur des emplois définitifs et que les formations organisées par le Centre de Gestion permettent également de préparer les concours.

Enfin, Tony BERNARD relève que le Centre de Gestion poursuit cette mission avec ferveur dont l'intérêt est manifeste.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- approuve la mise en place en mai 2021 d'une nouvelle session de formation de secrétaires de mairie remplaçants,
- approuve les termes de la convention de coopération à intervenir entre le Centre de Gestion, Pôle emploi et la délégation d'Auvergne du CNFPT,
- autorise le Président à signer ladite convention.

#### **Délibération n° 2021-13 : concours / protocole sanitaire relatif à l'organisation des épreuves orales d'admission du concours d'agent de maîtrise territorial - session 2021 : (rapporteur : Cédric ROUGHEOL)**

Cédric ROUGHEOL indique qu'il s'agit du protocole sanitaire habituel pour lequel ce type de délibération, lié au contexte sanitaire national actuel, a déjà été voté. Il concerne l'organisation des épreuves orales d'admission du concours d'agent de maîtrise dans lequel il n'y a pas de différences majeures par rapport aux protocoles précédents.

Tony BERNARD confirme l'intérêt lié à la sécurité juridique pour le Centre de Gestion de faire délibérer le Conseil d'administration sur cette question en cas de contentieux.

*B*

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le protocole sanitaire relatif à l'organisation des épreuves orales d'admission du concours d'agent de maîtrise territorial - session 2021.

**Information n° I-2021-02 : décisions du Président prises par délégation du Conseil d'administration :**  
(rapporteur : Tony BERNARD)

En application de la délibération n° 2020-49 du 12 novembre 2020 relative aux délégations de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président, Tony BERNARD présente le détail des emplois créés en interne ainsi que pour la mission relative à l'intérim.

Il est à noter la création de 4 postes de catégorie C en interne.

S'agissant du service intérim, Tony BERNARD relève que les postes les plus nombreux sont ceux de catégorie C avec 233 postes contre 29 en A et 21 en B. La catégorie C est la plus représentée avec 82,33 % et la filière technique est la plus représentée avec 73,14 %.

**Informations diverses :**

▪ **Prochain Conseil d'administration :**

Tony BERNARD indique que le prochain Conseil d'administration aura lieu le mardi 22 juin 2021 à 11 h 00, en présentiel et à distanciel.

Néanmoins, une séance antérieure à celle-ci pourrait être envisagée afin d'évoquer le projet de service concours régional pour lequel le positionnement du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme est attendu.

Tony BERNARD indique que les conclusions de l'étude juridique, avec avantages et inconvénients, qui a été menée seront communiquées à ses collègues et qu'une présentation pourrait être prévue courant avril 2021 à laquelle le Président du Centre de Gestion du Rhône et de la métropole de Lyon pourrait être invité à rencontrer les administrateurs du Conseil d'administration du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme.

Tony BERNARD précise qu'il s'agirait dans un premier temps, d'organiser une réunion de travail, dont il n'est pas en mesure à ce jour de communiquer la date, afin de pouvoir délibérer dans un second temps, le 22 juin 2021.

▪ **Informations diverses :**

Michel SAUVADE souhaite que les trois rapports supplémentaires soumis à l'ordre du jour de cette séance soient communiqués aux élus.

Tony BERNARD indique que le nécessaire sera fait et remercie ses collègues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 55.

B